



De meilleurs résultats pour les patients

AGENCE DES SYSTÈMES INTELLIGENTS POUR LA SANTÉ **RAPPORT ANNUEL**

du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006



Ontario

Agence des systèmes
intelligents pour la santé



Vision

Les services d'avant-garde de l'ASIS dans le domaine de la cybersanté contribueront à transformer la prestation des services de santé en Ontario en permettant l'échange électronique protégé des renseignements sur la santé entre les fournisseurs et les patients.

Mission

L'ASIS collabore avec le secteur de la santé afin de permettre aux fournisseurs et aux patients :

- d'échanger rapidement et en toute sécurité, par voie électronique, des renseignements sur la santé;
- de prendre des décisions mieux éclairées concernant les soins.

Valeurs

Le personnel de l'ASIS participe avec enthousiasme à l'amélioration du réseau de santé de l'Ontario. Nous veillons à :

- accorder, en tout temps, une attention prioritaire aux retombées que nos produits et services ont sur les soins aux patients;
- protéger la confidentialité des renseignements personnels sur la santé dans tous les aspects de nos activités;
- faire preuve d'excellence dans la prestation de produits et de services fiables;
- traiter chacun avec équité et respect, qu'il s'agisse d'un patient, d'un fournisseur de soins de santé, d'un fournisseur général ou d'un collègue de travail;
- rendre compte à la population de l'Ontario de l'utilisation efficace des ressources publiques;
- travailler en partenariat avec les fournisseurs de soins de santé, le gouvernement de l'Ontario et les fournisseurs;
- faire en sorte que notre expertise et notre talent soient les clés de notre réussite;
- chercher constamment à améliorer le rendement individuel et collectif dans tous les aspects de notre travail.

*Photos: (Couverture) **Carson Lambert**, Sault Ste. Marie, Ontario, bénéficiaire du service de télé-médecine; (Couverture intérieure) **Michael Connolly**, directeur général, ASIS, et **Linda Weaver**, chef de la technologie, ASIS; (page 3) **Tim Saucier**, North Bay, Ontario, bénéficiaire du service TéléACV*



Table des matières

4	Message du président	23	Regard sur l'avenir
5	Message du directeur général	24	Membres du conseil d'administration
7	Introduction	25	Tableau des principaux résultats visés
11	Clients	26	Réalisations et résultats en 2005-2006
17	Produits et services	31	États financiers
21	Perspective de l'Agence		



De meilleurs résultats

En 2005-2006, le ministre de la Santé et des Soins de longue durée a nommé neuf nouveaux membres du conseil d'administration de l'Agence des systèmes intelligents pour la santé (ASIS), qui compte 13 membres. J'ai eu le privilège d'avoir été nommé président. Le nouveau conseil d'administration a tenu sa première réunion en mars 2006 et deux autres ont eu lieu au cours des mois qui ont suivi.

Jusqu'à maintenant, nous avons élaboré et soumis au Ministère un nouveau plan stratégique. Le conseil et ses comités étudient également les politiques et les procédures de l'ASIS afin de veiller à ce qu'elles soient conformes aux meilleures pratiques en matière de gestion.

Le conseil d'administration et le Ministère veulent s'assurer que la structure et les systèmes de l'ASIS constituent des assises solides sur lesquelles on peut bâtir. Nous avons conjointement demandé un examen opérationnel complet et nous avons invité la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée à examiner les politiques et les pratiques de l'ASIS en matière d'accès à l'information et de protection de la vie privée. Ces examens seront terminés à l'automne. Le conseil d'administration veillera à ce que toute lacune recensée soit corrigée dès que possible.

L'ASIS s'apprête à entreprendre la prochaine étape de son développement en mettant l'accent sur une culture de service à la clientèle et de prestation d'applications, plutôt que sur l'infrastructure.

Nous œuvrons également dans un contexte plus large dans lequel s'inscrivent les efforts du Ministère visant à préparer un plan stratégique concernant le renouvellement des services

de cybersanté, qui conduira à la création du dossier de santé électronique (DSE). Alors que la planification progresse, nous sommes prêts à jouer un rôle clé dans le développement et la mise en œuvre du DSE.

J'aimerais remercier Michael Connolly, notre directeur général, son équipe de direction ainsi que tous les membres du personnel et les conseillères et conseillers, pour le soutien et le dynamisme dont ils font preuve afin d'améliorer les services de santé des Ontariennes et Ontariens, grâce à la technologie de l'information. Je tiens aussi à remercier mes collègues du conseil d'administration qui ont consacré leurs connaissances et leur énergie à donner une nouvelle orientation à l'ASIS. Je veux également remercier les membres du conseil d'administration qui nous ont quittés durant l'année d'avoir dirigé l'ASIS au cours de ses premières années.

Les progrès que l'on entrevoit dans le domaine de la cybersanté au cours des prochaines années seront palpitants et ils permettront aux Ontariennes et Ontariens d'obtenir de meilleurs résultats dans le domaine de la santé. Ils exigeront la collaboration de tous les intervenants du secteur de la santé. L'action de l'ASIS visera à répondre aux attentes de ses interlocuteurs et à atteindre ces meilleurs résultats dans le domaine de la santé.

Michael Lauber
Président du conseil d'administration
Juin 2006



Aider plus de patients

En 2005-2006, on a demandé à l'ASIS d'offrir à sa clientèle existante et à ses nouveaux clients une plus grande valeur ajoutée que par le passé.

Notre évolution s'est transformée considérablement, puisque nous sommes devenus un organisme axé sur le déploiement. Il reste, bien sûr, encore beaucoup de travail à accomplir, mais nous avons triplé le nombre de sites reliés au ONE Network, de 500 à 1 700. Près de 10 000 professionnels de la santé et membres du personnel des services de santé utilisent maintenant le service de courrier électronique ONE Mail, de l'ASIS. Trois portails concernant les produits et les services de l'ASIS sont maintenant fonctionnels dans les domaines suivants : médecins, santé publique et cybersanté.

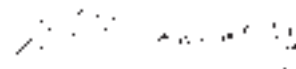
De plus, une solide assise des futures réussites a été établie grâce au service d'hébergement ONE Hosting. Dans le cadre d'un projet du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, pour lequel l'ASIS est le principal fournisseur de technologie de l'information, un nombre croissant de services des urgences des centres hospitaliers peuvent maintenant consulter le dossier d'un patient bénéficiaire du Régime de médicaments de l'Ontario. Par ailleurs, les médecins ont commencé à faire l'essai d'un système électronique de tenue des dossiers des patients. Les premiers éléments d'un système électronique de prescription de tests de laboratoire et d'envoi des résultats des tests ont été mis sur pied. Il en va de même du Répertoire maître des patients d'entreprise d'Action Cancer Ontario, qui permet aux six hôpitaux qui participent au projet pilote de consulter les renseignements cliniques des patients. Un certain nombre

d'autres initiatives d'hébergement ont aussi été réalisées auprès des centres d'accès aux soins communautaires et de centres hospitaliers de la région d'Ottawa.

On a également demandé à l'ASIS de suivre le rythme de croissance de la demande pour ses services, en particulier celui du ONE Network, puisque les besoins en matière de services de réseau dans le domaine de la santé connaissent une croissance exponentielle. La demande pour le service de courrier électronique ONE Mail est aussi en croissance.

En 2004-2005, nous avons constaté la nécessité de donner à notre organisme la capacité de réaliser un déploiement à grande échelle. Nous sommes bien engagés dans cette voie et la cadence s'accélère en raison de projets qui touchent les médecins et leurs hôpitaux, le secteur des soins de longue durée ainsi que des projets dans les régions d'Ottawa-Carleton et de Niagara. La collaboration avec des organismes cadres, comme Action Cancer Ontario et OntarioMD, aide à accélérer le rythme du déploiement.

Chaque jour, l'ASIS est appelée à trouver de nouvelles façons et de meilleures façons de répondre aux besoins croissants en matière de technologie de l'information dans le domaine de la santé. C'est une tâche exigeante, mais l'effort en vaut la peine.



Michael Connolly
Directeur général
Juin 2006



Photo: Dr David Webster, spécialiste en médecine nucléaire de Sudbury, utilisateur de ONE Network

Introduction

L'ASIS a commencé à fonctionner comme une agence du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario en janvier 2003, avec le mandat de construire et de gérer une infrastructure électronique provinciale pour les fournisseurs de soins de santé. Lorsque le réseau de l'ASIS sera pleinement opérationnel, il relira plus de 150 000 médecins, pharmaciennes et pharmaciens, bureaux de santé publique, hôpitaux, laboratoires et autres professionnels de la santé répartis dans 24 000 sites en Ontario.

Avant même de devenir une agence, nous avons commencé à déployer notre réseau et à travailler avec des clients dans le cadre de projets pilotes et de projets de grande envergure. Les centres de données perfectionnés de l'ASIS ont été mis sur pied au cours de notre première année d'existence, en 2003-2004. Notre deuxième année, 2004-2005, a été marquée par une augmentation du nombre d'utilisateurs et un accroissement de la complexité de nos produits et services. En préparation du déploiement général, des modifications importantes ont

été apportées à notre structure organisationnelle et une politique opérationnelle a été élaborée.

Le présent rapport annuel porte sur la période du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006. Il s'agit du troisième exercice complet de l'ASIS. L'année a été marquée par une augmentation de la demande à l'égard de nos produits et services et un changement notable dans la nature de nos activités, puisque nous avons mis l'accent sur la prestation à grande échelle de nos services auprès des clients. L'ASIS a franchi une étape importante parce que la phase de construction de l'infrastructure est pratiquement terminée et que le déploiement général est sur le point de commencer.

Cette année, nous avons modifié la marque de nos produits et services afin de souligner la gamme complète que nous offrons, en ayant recours à l'acronyme ONE^{MD}, qui signifie Ontario Network for e-Health ou, en français, Réseau ontarien de cybersanté. Ainsi, nos produits et services sont les suivants :

ONE^{MD} Hosting (hébergement)	ONE^{MD} Pages (répertoire)
Les centres de données de l'ASIS hébergent des ordinateurs pour des clients, ce qui leur permet d'offrir leurs logiciels partout en Ontario.	Le répertoire consultable des utilisateurs du service de courrier électronique ONE ^{MD} Mail.
ONE^{MD} ID (identification)	ONE^{MD} Mail (courrier électronique)
Les systèmes et les processus qui permettent aux professionnels de la santé d'accéder aux applications et aux services offerts par l'ASIS.	Le service de courrier électronique conçu pour répondre aux besoins des professionnels de la santé qui échangent des renseignements personnels sur les patients.
ONE^{MD} Network (réseau)	ONE^{MD} Portal (portail)
Un réseau de télécommunications construit pour répondre aux besoins des services de santé.	Le service de l'ASIS chargé de la création et de l'hébergement des portails.
ONE^{MD} Support (soutien)	Gestion des normes
Le service de dépannage des clients de l'ASIS permet de maintenir des normes élevées de disponibilité des produits et services.	L'ASIS joue un rôle de premier plan au sein du Conseil ontarien des normes d'informatique de la santé (CONIS).
Protection de la vie privée et sécurité	Dossier de santé électronique (DSE)
L'amélioration de la protection des renseignements personnels sur la santé est une responsabilité fondamentale de l'ASIS.	L'ASIS poursuit l'objectif à long terme de créer un dossier de santé électronique qui permettrait aux professionnels de la santé d'avoir accès aux antécédents médicaux des patients.

En ce qui concerne le déploiement, nous avons connecté 1 200 sites clients au ONE Network, activé 8 500 boîtes postales électroniques de clients et hébergé 11 nouvelles applications de clients, en plus des huit applications existantes et des 22 sites Web dont nous assurons la maintenance et la mise à jour. Comme on peut le constater, la principale partie des nouvelles activités sont survenues durant les troisième et quatrième trimestres, ce qui indique que nos activités préparatoires ont donné un élan accru au déploiement.

Tout en mettant un plus grand accent sur nos clients, nous avons fait des progrès à l'égard de plusieurs initiatives importantes que le Ministère avait placées au nombre des priorités clés. En 2005-2006, nous avons hébergé :

- › le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients, une initiative de la Direction des programmes de médicaments du Ministère, qui a recours à l'infrastructure de l'ASIS. Le visualiseur a été mis en œuvre en octobre 2005 et, le 31 mars 2006, il était opérationnel dans les services des urgences de 69 hôpitaux;
- › le Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO), un système intégré et protégé d'échange d'information sur les tests de laboratoire entre les fournisseurs de soins de santé, les hôpitaux, les laboratoires de santé publique et les centres de prélèvements;
- › le Répertoire maître des patients d'entreprise (RMPE), d'Action Cancer Ontario, un élément clé de la stratégie du gouvernement de l'Ontario visant à réduire les temps d'attente des patients pour certaines interventions chirurgicales;
- › une base de données familiales et une application concernant les soins aux patients pour les neuf fournisseurs régionaux de services relatifs à l'autisme du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. Pour la première fois, l'ASIS a conçu et construit son propre système d'accès sécurisé afin d'assurer que seuls les professionnels de la santé autorisés aient accès aux renseignements sur les patients. Nous croyons que cette solution pourra être utilisée par d'autres clients à l'avenir.

L'ASIS a collaboré à de nombreuses autres initiatives de cybersanté et a réalisé d'autres progrès importants en 2005-2006. Ceux-ci comprennent, notamment :

- › l'établissement de la connexion avec l'Hôpital général James Bay, à Moosonee, le dernier centre hospitalier public de la province à se joindre au réseau;
- › la participation à la mise en œuvre du Système intégré d'information sur la santé publique, qui permet de gérer les éclosions de maladies;
- › le lancement de portails Internet pour les utilisateurs des services de santé publique et de cybersanté, incluant un outil de collaboration et un outil de publication pour les bureaux de santé publique;
- › la collaboration visant à connecter 2 500 médecins au portail OntarioMD.ca, que nous hébergeons. Un compte a été établi pour chacun des médecins inscrits au service de courrier électronique ONE Mail. L'ASIS a aussi commencé à héberger le Système de gestion des soins cliniques afin de permettre aux médecins de créer des dossiers de patients.

L'augmentation du nombre de nouvelles applications, de portails et d'autres ressources fascinantes de la cybersanté contribue à accroître la demande pour le ONE Network. Pour faire une analogie, l'ASIS peut être comparée à une société de câblodiffusion. Les deux ont besoin de bien plus qu'un réseau bien étendu pour attirer des clients : elles ont besoin de canaux multiples offrant un contenu utile et intéressant pour établir une masse critique d'utilisateurs.

Le nombre de connexions au ONE Network est passé cette année de 500 à 1 700. Plus il y a de gens qui reçoivent les solutions de cybersanté sur le ONE Network, plus nombreux ils sont à nous ouvrir leurs portes lorsque nous communiquons avec eux. Par ailleurs, ils sont aussi nombreux à frapper à notre porte.

Même si nous devons relever des défis nouveaux et récurrents, nous croyons que nous avons franchi une nouvelle étape dans nos opérations ainsi que sur le plan de la maturité et de la croissance. Nous anticipons avec joie le jour où, dans plusieurs années encore, notre travail aura atteint son but et que la vision du Ministère à l'égard d'un solide système de cybersanté sera devenue une réalité.



Photo: Brandy Bain, Centre de ressources, ASIS

Une greffe qui a transformé une vie

Rizwana Ramzanali a subi quatre heures de dialyse par jour, trois fois par semaine, pendant sept ans, avant qu'on annonce à cette épouse et mère de famille de 38 ans qu'un donneur potentiel avait été trouvé. C'était le 10 août 2004. Le lendemain, elle recevait une greffe de rein et de pancréas au Centre des sciences de la santé de London. Dès son réveil après la chirurgie, elle a déclaré ce qui suit : « J'ai immédiatement senti un changement dans mon corps. Je me suis sentie en vie. »

L'organisme qui a joué un rôle de premier plan par rapport à cette greffe, ainsi que d'innombrables autres, est le Réseau Trillium pour le don de vie, qui jumelle les donneurs et receveurs potentiels en utilisant le ONE Network depuis 2003, après avoir délaissé un réseau plus petit, mais plus coûteux.

« Nous sommes privilégiés de pouvoir utiliser le réseau de l'ASIS, déclare Greg Kalyta, directeur des services d'information du Réseau Trillium pour le don de vie. Ce réseau est plus rapide, plus économique et plus sécuritaire que les lignes RNIS que nous utilisons. Auparavant, nous dépensions environ 150 000 \$ par année pour brancher 15 sites. Grâce au réseau de l'ASIS, nous sommes maintenant reliés sans frais à 75 hôpitaux. »





Clients

L'ASIS, qui regroupe des professionnels de la technologie de l'information qui ont créé les connexions qui permettent de communiquer les renseignements sur la santé d'une manière nouvelle et améliorée, a aidé divers clients à réaliser des étapes importantes de leurs projets.

SILO : les laboratoires maintenant en ligne

Un des événements les plus intéressants de l'année a été sans doute la mise en œuvre du Système d'information de laboratoire de l'Ontario (SILO), une initiative du Ministère qui consiste en un système intégré d'échange d'information sur les tests de laboratoire entre les fournisseurs de soins de santé, les hôpitaux, les laboratoires de santé publique et les centres de prélèvements.

Chaque année, des millions de tests diagnostiques sont effectués par les laboratoires de l'Ontario. En plus d'assurer la communication des renseignements sur la santé, le SILO permet également de diminuer les coûts du système de santé en réduisant le redoublement des tests. On prévoit que le système facilitera le flux de l'information entre les 35 000 médecins autorisés qui prescrivent des tests médicaux et les 650 laboratoires communautaires, publics et hospitaliers qui les effectuent.

La première version du logiciel du SILO a été mise en ligne par les centres de données de l'ASIS en mars 2006. Les sites pilotes, les essais et la mise en œuvre seront lancés en 2006-2007.

À une étape cruciale du développement du SILO, ses partenaires en sont arrivés à la conclusion que la direction et la responsabilité du projet devaient être assurées par

une seule entité, quels que soient les liens organisationnels. Par conséquent, l'ASIS a désigné un chef de projet, qui relève également du Ministère. Cette structure, qui s'est avérée efficace, est vue comme une méthode de gouvernance appropriée pour les autres initiatives multipartites de cybersanté qui seront réalisées à l'avenir.

Étant donné que le SILO est un précurseur du futur dossier de santé électronique, sa mise en œuvre a constitué une étape importante pour le Ministère et le Bureau de la cybersanté.

Le SILO, qui donne la possibilité d'obtenir rapidement les résultats des tests de laboratoire, qui sont utilisés dans environ les deux tiers des décisions cliniques, constitue un autre incitatif important pour les médecins de joindre le ONE Network.

Le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients relie les pharmacies, les hôpitaux et les services des urgences

Le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients (VPPP), une importante initiative de la Direction des programmes de médicaments du Ministère et d'Inforoute Santé du Canada, permet aux fournisseurs de soins des services des urgences des hôpitaux de consulter les dossiers des demandes de règlement de frais de médicaments



remboursés par la province grâce à une voie de communication protégée. En donnant un accès immédiat au profil pharmaceutique d'un patient et à la liste des médicaments qu'il utilise, le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients permet de raccourcir le temps requis pour l'évaluation médicale, d'éviter les effets indésirables des médicaments et de prendre connaissance de renseignements que le patient pourrait avoir oublié ou n'est pas en mesure de fournir.

C'est en octobre 2005 que l'ASIS a commencé à héberger le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients. Mis en œuvre avec ONE ID, notre système de gestion de l'identité et de l'accès, l'ASIS a participé, à la fin de mars 2006, à l'installation du VPPP dans 69 services des urgences de centres hospitaliers. Chaque installation a été faite en collaboration avec le personnel du Ministère et une équipe de l'hôpital. Selon les médecins et le personnel infirmier, le VPPP contribue déjà à l'amélioration des résultats pour les patients. Le déploiement se poursuivra en 2006-2007 afin de relier les 183 services des urgences des hôpitaux de l'Ontario.

Action Cancer Ontario : répertoire maître des patients d'entreprise

Conformément à l'objectif du Ministère de réduire les temps d'attente de certaines chirurgies, Action Cancer Ontario (ACO) élabore un Système d'information sur les temps d'attente pour cinq chirurgies clés. Un aspect essentiel de l'initiative est le Répertoire maître des patients d'entreprise (RMPE), qui permet d'identifier les personnes et de consulter

leurs dossiers établis dans différents hôpitaux. L'ASIS héberge le RMPE, qui a été mis en ligne dans quatre hôpitaux en mars 2006.

Même si la mise en œuvre a été faite à une échelle réduite, elle marque néanmoins une étape importante dans la mise sur pied de la base de données provinciale du RMPE, un autre élément essentiel du dossier de santé électronique. Son expansion prévue englobera les systèmes d'information des hôpitaux et les autres systèmes en ligne des soins de santé. L'Ontario doit disposer d'un RMPE provincial afin de créer et de maintenir un identificateur unique pour chaque patient. Il s'agit essentiellement d'un puissant système de gestion de l'identité conçu pour éliminer les dédoublements (lorsque deux identificateurs sont créés pour une même personne parce que différents hôpitaux ont leurs propres cartes et numéros pour les patients) ou les chevauchements (lorsque qu'un identificateur est créé pour deux personnes). Le logiciel utilise un certain nombre de variables clés pour assigner un identificateur au patient et qui permet de relier les dossiers de tous les hôpitaux participants.

Idéalement, quel que soit l'endroit où le patient reçoit ses soins, qu'il s'agisse d'une consultation avec son médecin de famille, d'une visite à un laboratoire pour un test sanguin, de l'exécution d'une ordonnance ou d'une arrivée au service des urgences d'un hôpital, il sera toujours identifié par le même identificateur. Un véritable RMPE regroupera tous les dossiers de tous les professionnels et établissements du domaine de la santé. Le RMPE éliminera la nécessité de fournir les mêmes détails d'un bureau d'inscription à un autre, concernant ses antécédents médicaux, son employeur, ses antécédents familiaux, etc.



En janvier 2006, dans le cadre d'une autre initiative connexe, quoique de moindre envergure, l'ASIS a commencé à héberger un RMPE pour les hôpitaux de la région d'Ottawa. Quatre hôpitaux se sont joints au projet dès le départ, tandis que les 10 autres s'y joindront au cours de 2007. Après un certain temps, ce RMPE sera harmonisé avec celui d'ACO. Pour l'instant, il permettra aux établissements d'avoir accès à plus de renseignements au sujet de patients traités dans plusieurs hôpitaux.

Santé publique

Depuis la crise du SRAS, en 2003, et compte tenu des menaces possibles qui existent à l'heure actuelle, telles que le virus du Nil occidental et la grippe aviaire, un système d'information puissant et à grande fonctionnalité sur la santé publique est indispensable.

Le Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP), est un puissant outil qui facilitera la gestion d'une pandémie mortelle, d'une urgence sur le plan de la santé publique ou de l'éclosion de toute maladie. En 2005-2006, de concert avec la Division de la santé publique du Ministère, l'ASIS a collaboré à la mise en œuvre du SIISP dans tous les bureaux de santé publique, ce qui a représenté 1 500 utilisateurs. Le SIISP permet aux utilisateurs de suivre l'évolution et de gérer l'éclosion d'une maladie, de retracer les contacts, de gérer les mises en quarantaine et d'accomplir d'autres fonctions perfectionnées.

Aussi dans le domaine de la santé publique, l'ASIS a collaboré avec le Bureau d'information et de technologie de l'information pour la santé publique (Bureau ITISP) afin

de lancer deux portails Internet : PublicHealthOntario.ca (le Service ontarien d'échange d'information sur la santé publique) et eHealthOntario.ca (le Service ontarien d'échange d'information sur la santé). Dans le cadre des améliorations continues qui sont apportées à ces portails, nous avons collaboré au lancement d'un outil de collaboration qui permet au groupe de praticiennes et praticiens qui en font l'essai de communiquer et de travailler ensemble et d'échanger des documents et de l'information sur PublicHealthOntario.ca. Nous avons également hébergé l'outil de collaboration afin de permettre au Ministère d'envoyer aux parties intéressées des avis importants concernant la santé.

L'hébergement d'une base de données et d'une application conçues par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse pour les fournisseurs régionaux de services relatifs à l'autisme a été une autre étape importante en 2005-2006. Cela leur permet d'améliorer la coordination des services offerts aux enfants autistes et à leur famille.

Médecins

OntarioMD.ca, un portail Internet hébergé par l'ASIS à l'intention des médecins et dont l'accès est protégé par un mot de passe, a été mis à l'essai il y a deux ans avec la collaboration de 500 médecins. À l'automne 2005, il a été étendu à 1 000 médecins. Au 31 mars 2006, 2 500 médecins y étaient inscrits. Beaucoup d'autres s'y inscrivent au fur et à mesure que OntarioMD, l'organisme responsable, en fait la promotion auprès des médecins ontariens. OntarioMD.ca offre aux médecins un accès en ligne aux revues médicales ainsi qu'à des outils d'évaluation du rendement et

des pratiques cliniques afin de les aider à offrir aux patients les meilleurs soins possible. Le portail OntarioMD est aussi une passerelle qui donne aux médecins un accès à leur compte de courrier électronique ONE Mail.

Le portail est une initiative de OntarioMD, une filiale à part entière de l'Ontario Medical Association, qui collabore avec le Ministère. OntarioMD vise à favoriser l'utilisation de la technologie de l'information par les 25 000 médecins de l'Ontario et leur personnel. L'ASIS collabore à cette initiative en fournissant le ONE Network ainsi que les services ONE Mail et ONE Portal.

L'ASIS héberge également le Système de gestion des soins cliniques/fournisseur d'applications hébergées (SGSC/FAH). Ce système permet aux médecins de créer des dossiers de patients. Le SGSC permet aux médecins de conserver des dossiers de patients à jour, précis et protégés, d'automatiser des tâches administratives, comme la préparation des horaires et des factures, et d'échanger des renseignements sur les patients avec d'autres médecins. Son utilisation à grande échelle rapprochera la province de son objectif de mettre en œuvre le dossier de santé électronique.

Depuis 2001, l'ASIS réalise un projet pilote du SGSC en collaboration avec huit médecins de Chatham-Kent, qui permet de les relier ensemble et avec leur hôpital. Les médecins participants ont indiqué qu'ils utilisaient leur temps d'une façon plus efficace, ce qui leur permet de passer plus de temps avec les patients et, possiblement, de fournir de meilleurs soins.

Au Centre de santé Trillium, à Mississauga, 128 médecins prennent part à un projet innovateur appelé *Transforming Health Care into Integrated Networks of Knowledge* (THINK) [transformer les soins de santé en des réseaux intégrés de savoir], qui leur permet d'échanger les dossiers des patients et des courriels protégés, de visualiser des radiographies et de consulter les résumés de départ des patients hospitalisés et d'autres renseignements par l'entremise du réseau ONE. L'idée consiste à offrir aux patients un continuum de soins.

Des préparatifs sont en cours afin de permettre à 300 autres fournisseurs de soins de santé du Centre de santé Trillium d'utiliser le ONE Network.

En 2005-2006, un autre projet semblable a aussi été mis en œuvre afin de relier des cabinets de médecins à l'Hôpital de Scarborough.

D'autres initiatives visant à profiter d'économies d'échelles ont permis à l'ASIS de relier des médecins au ONE Network par grappes. Par exemple, 300 cabinets de médecins regroupant environ 800 médecins ont été connectés dans le cadre du programme de renouvellement des soins primaires. Des préparatifs sont en cours pour connecter 80 autres cabinets regroupant environ 150 médecins du Rouge Valley Health System, dans l'est de Toronto.

Hôpitaux

Une autre étape importante pour l'ASIS a été le raccordement au ONE Network de l'Hôpital général James Bay, à Moosonee, en février 2006. Maintenant que l'hôpital le plus septentrional et le plus éloigné de la province est connecté au réseau, nous sommes heureux de signaler que tous les hôpitaux publics de l'Ontario sont reliés au ONE Network.

Partout dans la province, on continue d'accroître les largeurs de bandes pour faciliter notamment la tenue de téléconférences entre les organismes qui font partie du nouveau Réseau de télésanté de l'Ontario. Grâce au ONE Network, ces organismes disposent d'installations de vidéoconférences qui permettent de relier des patients dans 200 collectivités rurales et éloignées avec des médecins spécialistes. Environ 22 000 consultations par voie de téléconférence ont eu lieu au cours de la dernière année. La télémédecine réduit la nécessité pour les patients d'avoir à se déplacer pour recevoir des soins, ce qui contribue à améliorer considérablement leur qualité de vie.

D'autres initiatives innovatrices touchant les hôpitaux ont permis de réaliser des réductions de coûts en raison de l'amélioration de l'efficacité due à la technologie de l'information. C'est ce qui s'est produit pour les huit hôpitaux



de la région de Sudbury qui font partie du réseau du Nord Est de l'Ontario (NEON), qui partage un système d'information utilisé pour l'admission et les soins des patients, la facturation et la tenue des documents cliniques.

Par ailleurs, le ONE Network s'est avéré très utile pour connecter des hôpitaux dotés de plusieurs sites. Les hôpitaux Quinte Health Care et Lakeridge Health ont recours au ONE Network pour échanger des renseignements sur les patients et des données administratives, ce qui leur permet d'intégrer leurs sites afin de fonctionner comme une entité unique. Certains hôpitaux ont trouvé des façons innovatrices de réaliser des économies grâce au ONE Network. L'hôpital Quinte Health Care utilise un système vocal sur Internet par l'entremise du ONE Network entre ses quatre sites situés à Belleville, Trenton, Picton et Bancroft, économisant ainsi 110 000 \$ par année en frais téléphoniques.

Le ONE Network aide les hôpitaux à réaliser des économies de nombreuses autres façons. Cinquante hôpitaux ont commencé à utiliser le ONE Network pour valider les cartes Santé, ce qui leur permet d'économiser environ 40 000 \$ par mois. Au 31 mars 2006, ce nombre atteignait 70 et il augmente sans cesse.

Soins de longue durée

L'ASIS travaille en étroite collaboration avec le secteur des soins de longue durée. L'ASIS a donné la possibilité aux centres d'accès aux soins communautaires (CASC) d'améliorer leurs nombreux systèmes de courrier électronique en adoptant le service ONE Mail. Nous avons aussi hébergé un certain

nombre d'applications, dont une qui permet d'automatiser l'évaluation des 17 000 demandes mensuelles de placement dans un établissement de soins de longue durée. L'ASIS a également commencé le déploiement du ONE Network à l'ensemble du secteur des soins de longue durée, qui regroupe plus de 1 500 établissements de soins de longue durée, organismes de soins à domicile et d'autres sites. Ce déploiement se poursuivra pendant plusieurs mois. Un jour, en s'appuyant sur le ONE Network, l'ASIS sera en mesure d'offrir d'autres services intéressants à ce secteur, dont le service ONE Mail, ainsi que l'accès à de l'information par l'entremise des portails et des applications de santé publique et de cybersanté hébergés par l'ASIS.

Réseaux locaux d'intégration des services de santé

Sous la direction du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sont en voie d'être mis sur pied afin de coordonner la prestation des services de santé locaux. L'ASIS a fourni le service ONE Mail aux présidentes et présidents, aux directrices générales et directeurs généraux ainsi qu'au personnel de soutien des 14 RLISS. L'ASIS procède également à une restructuration de son service de soutien à la clientèle et au déploiement afin de faciliter le déploiement intégré d'autres services répondant aux besoins et aux priorités des RLISS.

Rendre les renseignements sur les patients accessibles aux médecins

La D^{re} June Kingston est ravie de faire partie des 128 médecins connectés au ONE Network de l'ASIS dans le cadre de *Transforming Health Care into Integrated Networks of Knowledge (THINK)*, un projet innovateur du Centre de santé Trillium. La chef de la médecine familiale du Centre de santé Trillium souligne que ses patients le sont également : « et ils ont une plus grande confiance en moi parce que je participe davantage à leurs soins. »

La connectivité donne à la D^{re} Kingston un accès direct au système d'information de l'hôpital et lui permet de consulter les antécédents et les résultats médicaux des patients qui ont été hospitalisés ou qui ont reçu leur congé récemment. Avec quelques touches de clavier, elle peut connaître les médicaments qui leur ont été prescrits et consulter les résumés de départ des patients.

Cette connectivité permet également d'avoir accès aux dossiers des patients du Centre de santé Trillium, aux radiographies, à la bibliothèque de l'hôpital, aux directives cliniques, aux revues médicales ainsi qu'au site Web de l'Association médicale canadienne.

La connexion de la D^{re} Kingston au ONE Network, qui lui est fournie gratuitement, est plus sécuritaire, plus fiable et plus rapide que la connexion précédente qu'elle utilisait et qui coûtait 70 \$ par mois. Cela lui permet aussi de fournir de meilleurs soins aux patients. « Je peux agir de façon plus proactive, dit-elle. Je peux voir lesquels de mes patients se sont rendus auservice des urgences récemment et, ainsi, communiquer avec eux afin d'assurer le suivi à mon cabinet. »

Photo: (page 17) Lori et Carson Lambert, Sault Ste. Marie, Ontario, bénéficiaires du service de télé médecine





Produits et services

Produits et services ONE^{MD}

Dans un souci de clarté, l'ASIS a modifié la marque de ses produits et services en 2005-2006 en ayant recours à l'acronyme ONE, qui signifie *Ontario Network for e-Health* ou, en français, Réseau ontarien de cybersanté. Ceci permet d'identifier la gamme complète de nos produits et services de technologie de l'information qui sont énumérés ci-dessous :

ONE Network – Quatre différents produits de réseaux à haute vitesse qui répondent aux besoins particuliers des professionnels de la santé et des établissements de santé, en fonction de leur taille et de leur emplacement. Cette année, nous avons plus que triplé le nombre de connexions, qui atteignent 1 700, et nous avons mis au point des solutions économiques qui répondent aux besoins des clients.

ONE ID – Un système de gestion de l'identité et de l'accès qui agit comme une barrière protectrice des services offerts par l'ASIS. ONE ID fait partie intégrante de bon nombre des nouvelles initiatives d'hébergement, assurant ainsi que seules les personnes autorisées puissent accéder aux renseignements personnels sur la santé.

ONE Mail – Un service de courrier électronique protégé, fourni par l'entremise d'un compte établi par l'ASIS ou par un organisme ou une association travaillant en partenariat avec l'ASIS. Cette année, les CASC ont été les clients les plus importants, et plusieurs d'entre eux ont amélioré leur courrier électronique en adoptant le service ONE Mail. L'utilisation de ce service par les médecins a également augmenté grâce à notre partenariat avec OntarioMD.

ONE Pages – Un répertoire Internet des utilisateurs du service de courrier électronique ONE Mail auxquels les autres utilisateurs peuvent envoyer des renseignements personnels sur la santé en toute confiance. Ce répertoire fait partie des produits du service ONE Mail qui seront offerts au secteur de la santé en 2006-2007. L'ASIS a inscrit 9 200 noms dans les versions sectorielles du répertoire ONE Pages pour les médecins et les CASC.

ONE Portal – Le service de portail Internet permet la diffusion rapide d'information à jour. À l'heure actuelle, l'ASIS héberge les portails suivants : OntarioMD.ca, PublicHealthOntario.ca et eHealthOntario.ca.

ONE Support – Le service de dépannage est un élément indispensable au maintien de normes élevées de disponibilité dont les services de santé ont besoin. L'ASIS étudie les possibilités de simplifier ce service en raison de l'augmentation du nombre d'utilisateurs et de produits et services offerts.

ONE Hosting – Les centres de données de l'ASIS offrent la possibilité d'assurer la gestion ou la co-location d'applications et de services. Au début de l'année, l'ASIS hébergeait huit applications et elle en hébergeait 19 à la fin de l'année. Au cours de la prochaine année, on prévoit des mises à niveau et un soutien à la mise en œuvre de nouvelles applications à l'intention des utilisateurs du secteur de la santé.

Normes relatives aux données et à la technologie

La Stratégie de cybersanté de l'Ontario repose sur l'élaboration et l'adoption de normes d'informatique de la santé qui permettent aux ordinateurs d'échanger de l'information sans confusion ni perte de données.

Les normes sont des règles convenues ou des formats utilisés afin d'assurer l'uniformité. Depuis sa création, l'ASIS a entrepris de recenser les normes qui permettent à divers systèmes informatiques d'échanger de l'information d'une manière fiable et productive.

Dans le cadre de son mandat, l'ASIS a créé le Conseil ontarien des normes d'informatique de la santé (CONIS), le chef de file provincial en matière de gestion des normes. Le CONIS analyse et recommande les normes d'informatique de la santé. Les 15 experts qui en sont membres étudient tous les aspects du cheminement des patients dans le système de santé. Dans notre structure de gouvernance, la responsabilité du CONIS est passée du conseil d'administration de l'ASIS au Conseil ontarien de cybersanté. L'ASIS continue d'être membre du CONIS et d'être responsable de son fonctionnement.

En 2005-2006, une présence du CONIS et une bibliothèque en ligne sur les normes ont été créées dans portail eHealthOntario.ca. Ces éléments devraient être lancés en 2006-2007. Un nouveau mandat et un nouveau processus d'approbation simplifié et à plusieurs niveaux ont également été adoptés et les normes énumérées ci-dessous ont été approuvées.

Norme de messagerie électronique concernant les médicaments – Cette norme permettra aux médecins de prescrire des médicaments à l'aide du Système de gestion des soins cliniques et de recevoir ensuite un avis de la pharmacie lorsque l'ordonnance a été exécutée. (Approuvée pour étude.)

Dictionnaire de données d'identification des clients des services de santé de l'Ontario – Il s'agit d'un dictionnaire normalisé des conventions et des formats d'identification des clients et des données démographiques. Il vise à établir un cadre d'application de définitions et de formats communs des données pour les systèmes d'information du secteur de la

santé qui échangeront des données démographiques avec des fournisseurs et établissements de soins de santé. (Approuvé en tant que projet de norme pour essai et utilisation limitée.)

Normes de fonctionnement de réseau – Ces normes énoncent les exigences techniques minimales en matière de connectivité du ONE Network pour les grands centres hospitaliers. (Approuvée pour utilisation.)

Protection de la vie privée, sécurité et gestion des risques

L'ASIS est déterminé à assurer la protection des renseignements personnels sur la santé et est assujettie à la surveillance du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée.

Le recensement et la gestion des risques constituent la pierre angulaire de la réalisation de nos objectifs opérationnels et de l'utilisation prudente et appropriée de nos ressources. En tant qu'organisme financé par les fonds publics, l'ASIS s'est engagée à établir un cadre de gestion des risques qui est conforme aux pratiques du gouvernement de l'Ontario et aux nouvelles pratiques nationales et internationales. L'ASIS assure la gestion des risques à l'échelle de l'organisme. Chaque personne qui participe aux activités de l'ASIS est tenue de se conformer aux politiques, aux procédures et aux directives en matière de gestion des risques ainsi qu'aux autres mesures de contrôle internes. Les risques doivent être recensés, hiérarchisés et documentés, et des stratégies de gestion et d'atténuation des risques doivent être mises en place à tous les niveaux de l'ASIS. La surveillance des stratégies de gestion et d'atténuation des risques est assurée par la Division de la protection de la vie privée et de la sécurité et des processus officiels de renvoi aux paliers hiérarchiques supérieurs sont en place afin de veiller à ce que chaque risque soit pris en compte.

Le Comité de gestion des risques (CGR) est chargé d'assurer la gestion globale des risques au sein de l'ASIS ainsi que du maintien et de la mise à jour de la politique de gestion des risques. Le CGR est composé des membres permanents suivants : le chef de la protection de la vie privée et de la sécurité, l'agent administratif principal, le chef de l'information,

le chef de la technologie, la directrice du service de protection de la vie privée, le chef du service à la clientèle et le directeur des communications. Le CGR est chargé d'assurer l'examen et la mise à jour de la politique de gestion des risques, au moins une fois par année, et de communiquer les modifications qui y sont apportées.

Les risques dont l'ASIS doit tenir compte se rapportent, entre autres, à la protection des systèmes d'information sensibles sur la santé et des renseignements personnels sur la santé, à la disponibilité des systèmes, au fonctionnement des activités, aux contrôles financiers efficaces, au maintien des compétences essentielles, à la protection des actifs, à la gestion des contrats et à la fiabilité des fournisseurs.

La gestion de chaque catégorie de risques est assurée par des programmes internes de gestion des risques. Chacun de ces programmes est appuyé par des politiques et des procédures écrites. Celles-ci prévoient notamment les politiques sur les conflits d'intérêts touchant le personnel et les fournisseurs, la définition des rôles et des responsabilités, les processus d'évaluation du rendement individuel et collectif ainsi que les dispositions relatives à la divulgation et à la communication de l'information en temps utile.

L'évaluation des menaces et des risques et des mesures de sécurité est effectuée périodiquement sur notre réseau et à l'égard des nouveaux produits afin d'assurer leur conformité aux normes de l'industrie. Un processus rigoureux d'inscription et de sélection des membres du personnel est une des nombreuses mesures de protection utilisées afin d'éviter que les renseignements personnels sur la santé ne tombent entre les mains de personnes qui ne sont pas autorisées à y avoir accès. Dans le cadre de ses efforts visant à sensibiliser le personnel, les clients et les intervenants au sujet de la protection des renseignements personnels sur la santé, l'ASIS a organisé, en mars 2006, à l'Université de Waterloo, un atelier de deux jours sur la protection de la vie privée à l'intention des professionnels de la santé.

Dans le cadre de ses activités courantes, l'ASIS recueille et utilise des renseignements personnels sur la santé ou y assure un accès autorisé. L'ASIS est considérée comme un « dépositaire de renseignements sur la santé » et est assujettie

à la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*, qui a créé un cadre global en matière de protection des renseignements sur la santé au sein du système de santé. La Loi comporte deux parties : la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (annexe A) et la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements sur la qualité des soins* (annexe B). La Loi a reçu la sanction royale le 20 mai 2004 et elle est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2004.

Dossier de santé électronique

Un dossier de santé électronique (DSE) intégré est un objectif à long terme de l'initiative de cybersanté du Ministère et un élément central de sa Stratégie de cybersanté. Le DSE met les renseignements essentiels des patients à portée de clavier des fournisseurs de soins de santé. Le DSE envisagé présenterait un profil personnel complet de la santé et contiendrait des renseignements sur les allergies, les ordonnances, les résultats des tests diagnostiques, les troubles médicaux, les hospitalisations et les visites aux services des urgences des hôpitaux.

Même si le DSE ne deviendra pas réalité avant un certain nombre d'années, plusieurs progrès notables ont été réalisés en ce sens en 2005-2006 et pour lesquels l'ASIS a joué un rôle de facilitateur.

Tel que mentionné, le SILO est un élément clé du DSE parce qu'il permet de faire parvenir aux médecins les résultats des tests de laboratoire par voie électronique. Un autre élément est le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients qui permet aux fournisseurs de soins des services des urgences des centres hospitaliers de consulter le profil pharmaceutique de certains patients. L'hébergement par l'ASIS d'un des systèmes de gestion des soins cliniques approuvés par OntarioMD est un autre pas vers la réalisation du DSE.

Si l'on élargit et regroupe ces fonctions, le DSE deviendra réalité. Tout en collaborant, aujourd'hui, à l'amélioration des services de santé, nous sommes conscients de la nécessité que tous nos projets contribuent à l'atteinte de l'objectif de l'Ontario en matière du dossier de santé électronique.

De meilleurs soins d'urgence pour les personnes âgées

Lorsque qu'une personne âgée se rend à un service des urgences, il est fort probable qu'elle prenne déjà divers médicaments. Si cette personne perd conscience ou devient confuse, elle serait incapable de fournir la liste de ses médicaments. C'est dans cette situation qu'augmente le risque de l'effet indésirable d'un nouveau médicament. Les services des urgences sont très familiers avec ce scénario. Mais, désormais, les choses sont différentes.

En octobre 2005, les services des urgences de 13 hôpitaux ont été les premiers à utiliser le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients (VPPP) pour consulter le profil pharmaceutique des patients qui reçoivent des prestations du Programme de médicaments de l'Ontario (PMO).

« Nous voyons de nombreux patients qui sont des bénéficiaires du PMO, sont âgés de plus de 65 ans et ont une longue liste de médicaments complexes, indique Kyle Glover, infirmier responsable du service des urgences du Centre de santé de Hamilton, de l'Université McMaster. Nous pouvons maintenant jumeler rapidement une description du genre 'deux pilules bleues' aux renseignements fournis par le VPPP. Cela nous donne immédiatement un aperçu des antécédents médicaux du patient, ce qui nous aide à comprendre plus facilement la nature du problème du patient. »

Les centres de données de l'ASIS hébergent le VPPP qui permet aux hôpitaux de consulter la base de données des demandes de règlements de médicaments du Ministère. L'ASIS gère également le service d'inscription afin d'assurer que seuls les membres du personnel des urgences autorisés à utiliser le VPPP y aient accès.

Photo: (page 21) Lori Caverly, gestionnaire de cas, Centre d'accès aux soins communautaires du comté de Hastings et Prince Edward, utilisatrice de divers produits de l'ASIS





Perspective de l'agence

L'année 2005-2006 a été marquée par un engagement accru auprès de nos intervenants et clients, et une année au cours de laquelle nous avons fait un usage plus efficace de nos ressources afin d'atteindre les objectifs que le Ministère nous avait fixés. Selon nous, elle a aussi été une année marquée par une maturité organisationnelle croissante au cours de laquelle nous sommes passés de la construction de l'infrastructure de la cybersanté à une utilisation de plus en plus grande des fonctions pour lesquelles elle a été créée.

Bureau de gestion du déploiement

Un des développements importants survenus au sein de l'ASIS a été l'élargissement du rôle du Bureau de gestion du déploiement (BGD). Il s'agit du point d'accès des fournisseurs de soins de santé et des organismes de santé qui souhaitent utiliser les services de l'ASIS. Le BGD travaille en étroite collaboration avec les clients afin de les aider à planifier et à mettre au point des solutions d'affaires faisant appel à nos produits et services. Au nombre des exemples de déploiements réussis en 2005-2006, on compte le SILO, le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients et la connectivité avec les médecins du Centre de santé Trillium.

Le BGD, qui a été créé au cours de l'exercice précédent, a été réorganisé en 2005-2006 afin d'être en mesure de mieux répondre au volume de demandes qu'il reçoit, y compris celles provenant de nombreux clients qui souhaitent mettre en œuvre de nouvelles solutions de cybersanté plus utiles. Un plan de déploiement intégré a été élaboré. Il prévoit la mise en œuvre de services, tels que ONE Mail, auprès de groupes de partenaires d'affaires afin de maximiser l'efficacité et la réduction des coûts, tout en recherchant d'autres occasions

de déploiement en fonction de facteurs géographiques et de maladies particulières.

La stratégie de déploiement vise à simplifier notre approche et nos méthodes afin que les clients puissent avoir accès aux services de l'ASIS d'une façon plus facile et efficace. Le but consiste à améliorer l'expérience du client, du premier contact jusqu'à la prestation du service.

Cette année, le BGD a communiqué avec des dizaines de milliers de clients potentiels. Les nombreuses personnes qui étaient au courant de la variété croissante des ressources de cybersanté qui sont disponibles par l'entremise du ONE Network et qui avaient hâte d'avoir une connexion est l'une des choses encourageantes qui ont été constatées. On prévoit que le BGD continuera d'évoluer au rythme de notre expérience, ce qui nous permettra de fournir nos services à de nouveaux clients d'une manière plus efficace et moins intrusive.

Accent organisationnel sur la prestation des services

Au cours de l'année, l'ASIS a réduit l'échelle de plusieurs projets internes, a eu moins souvent recours à des experts-conseils et a modifié certains processus afin de mettre l'accent sur la prestation des services aux clients. Après avoir reçu des directives du Ministère concernant les nouvelles priorités en cours d'exercice, l'ASIS a négocié et obtenu un financement supplémentaire du Ministère pour la réalisation de ces projets. En matière de ressources humaines, l'ASIS a poursuivi sa transition d'un organisme faisant appel à des consultants contractuels vers un organisme comptant ses propres employés permanents. Le nombre d'employés est passé de 271 à 321.



*Photos: (page 22) **Dr Don Beanlands** (à l'écran), Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa; **Denise McIntyre**, infirmière, Hôpital Memorial de Carleton Place et du district; **Stephen Cross**, patient; utilisateurs du service de télémedecine; (page 23) **Alex Nagorny**, Soutien informatique, et **Lori Sylman**, coordonnatrice des installations, ASIS*



Regard sur l'avenir

L'année 2005-2006 a été une année de changements importants et d'évolution. Le nombre d'utilisateurs de nos produits et services a augmenté considérablement, des initiatives ont été lancées afin d'héberger des applications qui auront des retombées importantes sur les services de santé au cours des prochaines années, comme le système automatisé de tenue de dossiers des patients à l'intention des médecins, l'accès au profil pharmaceutique dans les services des urgences et le système électronique de prescription de tests de laboratoire et de communication des résultats.

À l'interne, le Ministère a nommé un nouveau conseil d'administration dont les membres proviennent d'une grande diversité de milieux. De plus le Bureau de gestion du déploiement a assumé un rôle important dans les relations avec nos clients.

Nous exagérons à peine en affirmant que notre univers s'est complètement transformé cette année. Auparavant, l'ASIS devait convaincre des clients potentiels sceptiques de se joindre à nous. Désormais, ce sont eux qui viennent nous voir, en nombre de plus en plus grand, et avec des demandes de plus en plus variées, auxquelles nous devons répondre avec rapidité et souplesse.

En 2006-2007, la demande la plus importante à laquelle nous devons répondre sera l'accroissement des largeurs de bandes pour les plus importants clients du ONE Network. Il s'agit souvent d'hôpitaux dont les besoins en matière de systèmes d'imagerie numérique, d'archivage et de communication des images, ainsi que d'autres applications, sont importants et

en croissance rapide. Afin de répondre à ces besoins, l'ASIS a lancé un projet de rajeunissement du réseau. Une solution innovatrice est en voie de préparation pour 2006-2007.

De plus, l'ASIS doit élaborer rapidement des solutions ONE Mail et ONE ID qui pourraient être appliquées à l'ensemble du système de santé. Nous continuons de concentrer nos ressources sur ces produits et nous prévoyons des progrès importants en 2006-2007.

La mise en œuvre du SILO, des systèmes de gestions des soins cliniques à l'intention des médecins et du Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients constituera une activité importante. Nous consacrerons également beaucoup d'efforts à l'amélioration des portails que nous hébergeons.

La tâche la plus importante à laquelle la plupart des membres du personnel de l'ASIS font face est sans doute celle de répondre aux besoins en matière de déploiement continu de la part de nos nombreux nouveaux clients – les médecins, les établissements de soins de longue durée et les pharmacies, et de nos clients existants. Nous parvenons à faire preuve de souplesse afin de répondre aux besoins en matière de déploiement et de nous adapter à l'évolution de la nature du déploiement en fonction de l'utilisation quotidienne de nos produits et services par les fournisseurs de soins de santé.

Le fait de savoir que nous aidons un nombre croissant de fournisseurs de soins de santé et de patients est pour nous une source d'inspiration.

Membres du conseil d'administration

Nom	Date de nomination	Durée du mandat	Total des indemnités quotidiennes versées en 2005-2006
M. Allan Greve, président	Le 30 octobre 2002 Renommé le 30 octobre 2005	3 ans 1 mois	14 598,93 \$
M. Michael Lauber, président	Le 1 ^{er} décembre 2005	3 ans	12 650,00 \$
M^{me} Sharon Baker	Le 23 octobre 2002 Renommée le 23 octobre 2005	3 ans 1 mois	4 400,00 \$
M. David Brown	Le 7 décembre 2005	13 mois	550,00 \$
M. Théo Noel de Tilly	Le 15 décembre 2005	2 ans	550,00 \$
M. Stephen Gesner	Le 1 ^{er} décembre 2005	2 ans	550,00 \$
D^r Nabil Harfoush	Le 7 décembre 2005	3 ans	550,00 \$
Professeur David Johnston	Le 23 octobre 2002 Renommé le 23 octobre 2005 Renommé le 1 ^{er} décembre 2005	3 ans 1 mois 13 mois	1 375,00 \$
M. Marc Kealey	Le 7 décembre 2005	3 ans	550,00 \$
M^{me} Carole Kerbel	Le 23 octobre 2002	3 ans	1 925,00 \$
D^r James MacLean	Le 23 octobre 2002 Renommé le 23 octobre 2004 Renommé le 23 octobre 2005 Renommé le 1 ^{er} décembre 2005	2 ans 1 an 1 mois 13 mois	2 200,00 \$
M^{me} Linda Mantia	Le 1 ^{er} décembre 2005	13 mois	550,00 \$
M. Jeffrey May	Le 23 octobre 2002 Renommé le 23 octobre 2003	1 an 3 ans	1 375,00 \$
M. Richard Pentney	Le 23 octobre 2002 Renommé le 23 octobre 2003 Nomination révoquée le 15 février 2006	1 an 3 ans	2 750,00 \$
M. Frank Sarlo	Le 1 ^{er} décembre 2005	2 ans	0 \$
M^{me} Shirlee Sharkey	Le 23 octobre 2002 Renommée le 23 octobre 2005 Renommée le 22 novembre 2005	3 ans 1 mois 1 an	825,00 \$
M^{me} Tina Woodside	Le 1 ^{er} décembre 2005	13 mois	550,00 \$
Total des indemnités quotidiennes :			45 948,93 \$



Tableau des principaux résultats visés

	Au 31 mars 2005	Au 31 mars 2006
Nombre de sites reliés au ONE Network	517	1 722
Nombre d'applications hébergées par ONE Hosting	8	19
Nombre de boîtes postales électroniques de ONE Mail	1 300	9 800
Portails	0*	3
Nombre d'hôpitaux utilisant le VPPP	0	69
Nombre d'utilisateurs inscrits à OntarioMD	0	2 500
Nombre d'utilisateurs inscrits à PublicHealthOntario.ca et eHealthOntario.ca	0	1 649

* Le projet pilote du portail OntarioMD, lancé en novembre 2003, ne fonctionnait plus au 31 mars 2005

Clients » Réalisations et résultats en 2005-2006

Secteur / Produit	Réalisation	Résultats
Médecins	› Branchement de plus de 300 cabinets de médecins, regroupant 800 médecins, dans le cadre du programme de renouvellement des soins primaires. › Branchement de plus de la moitié des fournisseurs de soins de santé du Centre de santé Trillium. › Branchement de 73 des 80 sites du Rouge Valley Health System, regroupant 150 médecins. › Services de réseau à distance fournis à des médecins afin de leur permettre d'avoir accès à distance à leur ordinateur de bureau. › Branchement de six centres de santé communautaire. › Branchement d'une cinquantaine d'établissements de santé autonomes. › Mise en oeuvre de la première phase du projet de Système de gestion des soins cliniques/fournisseur d'applications hébergées (SGSC/FAH). › Prestation du service ONE Mail à 2 500 médecins, soit 10 % de tous les médecins, à la suite du lancement de la deuxième version du portail OntarioMD.ca.	✓ Plusieurs sites de renouvellement des soins primaires partout en Ontario mettent en évidence l'automatisation des services médicaux, ce qui permet aux médecins de mieux gérer les services de santé fournis à leurs patients. ✓ OntarioMD.ca permet aux médecins d'accéder rapidement à d'importants renseignements et à des ressources cliniques.
Hôpitaux	› Lancement dans six hôpitaux du Système d'information sur les temps d'attente et du Répertoire maître des patients d'entreprise (RMPE), d'Action Cancer Ontario. › Branchement du dernier hôpital public, l'Hôpital général James Bay. › Largeur de bande accrue pour 51 hôpitaux. › Déploiement du Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients (VPPP) dans le service des urgences de 69 hôpitaux, ce qui permet au personnel de consulter les dossiers des bénéficiaires du Programme de médicaments de l'Ontario et du Programme de médicaments Trillium. › Utilisation du ONE Network pour la validation de la carte Santé par 70 hôpitaux. › Utilisation du ONE Network par l'hôpital Quinte Health Care pour le fonctionnement d'un système vocal sur Internet. › Début de l'hébergement du RMPE régional de l'Alliance de la santé de la capitale pour 14 hôpitaux de la région d'Ottawa. › Prestation de services permettant d'assurer 22 000 rencontres de patients par télémedecine, 6 200 séances d'information présentées par 345 hôpitaux et sites communautaires du Réseau de télésanté de l'Ontario. › Ajout de 21 nouveaux sites de télésanté. › Branchement de cinq sites du service d'ambulances aériennes de l'Ontario.	✓ Le VPPP permet aux hôpitaux d'éviter les effets indésirables des médicaments chez les personnes âgées. ✓ La validation de la carte Santé par l'entremise du ONE Network permet aux hôpitaux d'économiser 40 000 \$ par mois. ✓ L'hôpital Quinte Health Care économise 110 000 \$ par année.

Clients › Réalisations et résultats en 2005-2006 (suite)

Secteur / Produit	Réalisation	Résultats
Soins de longue durée	› Branchement au ONE Network de 526 établissements de soins de longue durée. › Largeur de bande accrue pour le bureau central des CASC et les bureaux satellites. › Intégration de 35 CASC au service de courrier électronique de l'ASIS. › Réalisation de la première phase de l'hébergement du système de gestion des aiguillages de Halton-Peel. › Réalisation de la première phase du prototype d'un système électronique provincial d'aiguillage.	✓ L'automatisation accrue des activités internes des CASC contribue à l'amélioration de la prestation des services et de l'efficacité opérationnelle. ✓ Le ONE Network et le service ONE Mail favorisent un flux d'information accru.
Santé publique	› Prestation du ONE Network et des services ONE Hosting et ONE Support au Système intégré d'information sur la santé publique, le système de gestion des éclosions de maladies qui a été déployé dans tous les bureaux de santé publique, ce qui représente 1 500 utilisateurs. › Déploiement du ONE Network pour appuyer les initiatives du Bureau d'information et de technologie de l'information pour la santé publique (Bureau ITISP). › Largeur de bande accrue pour répondre aux nouveaux besoins. › Mise en œuvre d'une nouvelle application et de nouveaux mécanismes de présentation de rapports pour le programme Bébés en santé, enfants en santé. › Début de l'hébergement d'une application concernant les services relatifs à l'autisme pour le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse.	✓ L'Ontario est maintenant mieux préparé à gérer les éclosions de maladies. ✓ Les professionnels de la santé publique collaborent désormais en ligne afin de résoudre les problèmes et ébaucher des protocoles en faisant appel à des spécialistes, de partout en Ontario, afin d'apporter une solution rapide.
Laboratoire	› Hébergement de la première version du SILO.	✓ Le SILO est maintenant prêt à devenir l'unique système de communication par voie électronique des résultats des tests de laboratoire lors de sa mise en œuvre qui commencera en 2006-2007.
RLISS	› Prestation du ONE Network et du service ONE Mail aux bureaux des 14 RLISS.	

Produits et services › Réalisations et résultats en 2005-2006

Secteur / Produit	Réalisation	Résultats
ONE Pages	› Ajout au répertoire ONE Pages de 9 200 inscriptions de médecins et de membres du personnel des CASC.	✓ Ce répertoire permet aux utilisateurs de trouver l'adresse de courriel des autres fournisseurs de soins de santé inscrits au service ONE Mail.
ONE Portal	› Hébergement des portails PublicHealthOntario.ca, eHealthOntario.ca et OntarioMD.ca. › Amélioration de la fonctionnalité : services de publication et de collaboration en matière de santé publique et transfert à l'ASIS des services d'inscription d'OntarioMD.	✓ Ces portails permettent aux fournisseurs de soins de santé de bénéficier d'un point central de communication, d'une capacité de diffusion d'information importante et de communication protégée.
ONE Hosting	› Ajout de 11 nouvelles initiatives d'hébergement, dont : le prototype du système électronique d'aiguillage des soins de longue durée; la première version du SGSC/FAH; le RMPE de l'Alliance de la santé de la capitale; la première version du Système d'information de laboratoire de l'Ontario; le système électronique d'aiguillage de l'Association canadienne de soins et services à domicile de Halton Peel; le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients; le RMPE d'Action Cancer Ontario; la base de données et l'application relatives à l'autisme; un mécanisme d'évaluation permettant aux établissements de soins de longue durée d'établir l'ordre prioritaire des demandes; le RMPE des hôpitaux de la région d'Ottawa.	✓ La demande de services d'hébergement fiables pour des applications du secteur de la santé est en augmentation constante.
ONE ID	› Révision des politiques concernant les utilisateurs à distance et les documents d'identité acceptables. › Élaboration de matériel pour appuyer 300 agentes et agents régionaux et 5 000 nouveaux utilisateurs. › Mise au point d'un processus d'inscription d'applications informatiques. › Intégration de cinq nouveaux services à ONE ID.	✓ L'ASIS est en mesure d'inscrire des personnes et des applications informatiques par l'entremise de ONE ID. ✓ Un élément de plus en plus essentiel afin d'assurer une inscription protégée à de nombreux produits de l'ASIS.
Normes relatives aux données et à la technologie	› Autorisation du Bureau de la cybersanté et du Conseil ontarien de cybersanté de restructurer le Conseil ontarien des normes d'informatique de la santé (CONIS) et d'élaborer une stratégie et un programme concernant les normes. › Quatre normes ont été approuvées pour étude, deux projets de normes ont été approuvés pour essai et utilisation limitée et quatre normes ont été approuvées pour utilisation.	✓ Le rôle du CONIS est maintenant mieux défini et reconnu par le secteur de la santé.
Protection de la vie privée, sécurité et gestion des risques	› Préparation et présentation de cours sur la protection de la vie privée, en collaboration avec l'Université de Waterloo. › Présentation d'avis concernant les risques en matière de sécurité liés aux projets de clients. › Évaluation des risques à l'égard de l'information et de la protection de la vie privée concernant tous les produits ainsi que les mises à niveau et les déploiements importants.	✓ Les normes de l'ASIS en matière de protection de la vie privée et de sécurité sont de plus en plus connues. ✓ L'ASIS joue un rôle croissant comme chef de file en matière d'élaboration des normes de protection de la vie privée et de sécurité.

Produits et services › Réalisations et résultats en 2005-2006 (suite)

Secteur / Produit	Réalisation	Résultats
ONE Network	› Branchement de 1 205 nouveaux sites; pour un total de 1 722. › Établissement d'une entente avec le réseau communautaire K-Net (Keewaytinook Okimakanak/Northern Chiefs Council) permettant d'assurer la connectivité future des collectivités autochtones éloignées.	✓ La connexion donne accès aux applications provinciales du secteur de la santé, comme le Visualiseur des profils pharmaceutiques des patients.
ONE Mail	› Établissement de 8 500 boîtes postales électroniques individuelles.	✓ L'acquisition d'une compréhension et d'une expérience accrues afin de répondre aux besoins du secteur de la santé en matière de courrier électronique, ce qui permettra d'accélérer le rythme du déploiement.

Agence › Réalisations et résultats en 2005-2006

Apprentissage et croissance	› Amélioration des mécanismes de contrôle : planification stratégique à l'aide d'un tableau de bord prospectif; planification opérationnelle; évaluation du rendement général; programme de gestion de la qualité. › Refonte du processus de recrutement et établissement d'une liste de fournisseurs attirés capables de fournir des services de recrutement spécialisés et économiques. › Établissement du processus d'évaluation du rendement. › Entente contractuelle avec une firme chargée d'évaluer les salaires et les postes.	✓ Une maturité organisationnelle accrue découlant de l'accent mis sur les initiatives en matière de qualité et de gouvernance. ✓ Le recours moins fréquent à des services consultatifs externes.
Processus internes	› Expansion du Bureau de gestion du déploiement. › Mise sur pied de comités sur la santé et la sécurité à tous les endroits. › Location de 19 000 pieds carrés au 777, rue Bay afin d'y établir un service à la clientèle centralisé et plusieurs divisions. › Mise en œuvre de la stratégie de désignation des produits et des services de l'ASIS en utilisant l'acronyme ONE (Ontario Network for e-Health / Réseau ontarien de cybersanté), afin de faire connaître notre gamme de services.	✓ Une efficacité accrue grâce à des déploiements à grande échelle. ✓ L'organisme est prêt pour la future croissance. ✓ L'organisme prend des mesures afin d'assurer la reconnaissance de sa marque.
Intervenants	› Vérification des états financiers du deuxième exercice complet effectuée par les vérificateurs externes, PricewaterhouseCoopers, sans notes afférentes de la direction. › Orientation du nouveau président du conseil et des nouveaux membres du conseil d'administration. › Parution de 16 articles dans des publications des secteurs de la santé, de la technologie et du gouvernement.	✓ Une sensibilisation accrue à l'égard des réalisations de l'ASIS et de la valeur qu'elle offre au secteur de la santé.



*Photos: (page 30) Dr David Webster, spécialiste en médecine nucléaire de Sudbury, utilisateur de ONE Network;
(page 31) Michael Lauber, président du conseil d'administration, ASIS*



États financiers

32	Responsabilités de la direction concernant l'information financière	35	Situation financière
33	Discussion et analyse de la direction	36	Résultats et solde
34	Rapport des vérificateurs	37	Flux de trésorerie
		38	Notes afférentes aux états financiers

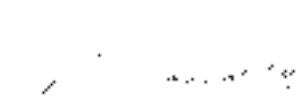
Responsabilités de la direction concernant l'information financière

La direction et le conseil d'administration sont responsables de l'information présentée dans le rapport annuel, y compris les états financiers. La direction a produit les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, en y incorporant, lorsqu'il y avait lieu, des montants basés sur ses meilleures estimations et opinions. La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états financiers. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme avec celle présentée dans les états financiers à tous égards.

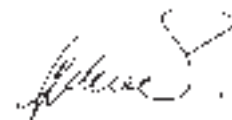
L'Agence des systèmes intelligents pour la santé s'oblige au respect de la plus grande intégrité dans la conduite de ses activités. Soucieuse de préserver son actif et de garantir la fiabilité de son information financière, l'Agence a adopté de saines pratiques de gestion et maintient des systèmes d'information et des contrôles financiers internes de qualité.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôles internes. Il a approuvé les états financiers après que son comité de vérification les ait passés en revue.

Les états financiers ont été soumis à PricewaterhouseCoopers LLP, les vérificateurs externes indépendants engagés par le conseil d'administration. La responsabilité des vérificateurs externes consiste à donner leur opinion sur la question de savoir si les états financiers présentent fidèlement la situation financière de l'Agence, conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Le rapport des vérificateurs énonce l'étendue de leur vérification des comptes et la portée de leur opinion.



Michael Connolly
Directeur général
Agence des systèmes
intelligents pour la santé



Geoffrey Knapper
Directeur général de
l'administration
Agence des systèmes
intelligents pour la santé



Discussion et analyse de la direction

Aperçu de la situation financière

Pour l'exercice 2005-2006, l'ASIS a déclaré un excédent de 0,34 million de dollars, une augmentation par rapport au déficit d'exploitation de l'exercice précédent de 0,42 million de dollars.

Financement

Par rapport à l'exercice précédent, le financement total a augmenté de 24,98 millions de dollars, ce qui comprend une hausse du financement de base de 13,10 millions de dollars venant du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Par ailleurs, un financement ponctuel de 10,09 millions de dollars a été reçu dans le but d'élargir le programme de connectivité de l'ASIS. Il est à noter que tous les fonds proviennent du Ministère. Il est interdit à l'ASIS de recevoir des fonds de toute autre source.

Au cours de l'exercice, les apports de capital reportés liés à l'achat de matériel, de logiciels et de circuits se sont élevés à 8,87 millions de dollars.

Dépenses

Les frais de fonctionnement se sont élevés à 102,29 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 23,76 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les frais liés aux activités de la technologie de l'information se sont élevés à 87,81 millions de dollars, comparativement à 65,12 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La hausse des frais de fonctionnement est attribuable aux dépenses supplémentaires liées au déploiement du ONE Network, au

fonctionnement des centres de données ainsi qu'aux activités visant à appuyer la création et le déploiement des portails et la mise au point et la mise en œuvre de nouvelles applications.

Flux de trésorerie et situation financière

L'ASIS a déclaré un déficit de 4,76 millions de dollars au chapitre de ses flux de trésorerie liés à ses activités en raison principalement du moment auquel elle a reçu les fonds de la Province de l'Ontario et du moment auquel elle a dû payer ses fournisseurs. Les montants dus par la Province de l'Ontario ont été reçus après la date du bilan.

Dans le cadre de son mandat, l'ASIS a continué d'investir durant l'exercice afin d'acquérir du matériel informatique et des logiciels connexes. En 2005-2006, 8,51 millions de dollars ont été dépensés pour la construction de l'infrastructure de la technologie de l'information, comparativement à 6,15 millions de dollars pendant l'exercice précédent.

Les charges à payer au titre des frais de fonctionnement de 9,02 millions de dollars qui apparaissent au bilan sont constituées des primes versées aux employés ainsi que des frais liés à l'entretien général, à l'entretien de l'infrastructure et aux services consultatifs. La tendance à la hausse des frais de fonctionnement et du financement se poursuivra en 2006-2007. Des fonds supplémentaires seront versés par la Province de l'Ontario afin de maintenir et d'élargir l'infrastructure de cybersanté de l'ASIS, l'hébergement de solutions en matière de cybersanté et la mise au point et le déploiement d'applications à l'appui de la Stratégie de cybersanté de l'Ontario.

Le 28 avril 2006

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de l'Agence des systèmes intelligents pour la santé

Nous avons vérifié le bilan de l'Agence des systèmes intelligents pour la santé (« l'Agence ») au 31 mars 2006 ainsi que les états des résultats et du solde du fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

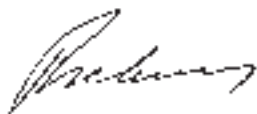
PricewaterhouseCoopers s'entend du cabinet canadien PricewaterhouseCoopers s.r.l. et des autres sociétés membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

Bilan

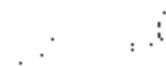
31 mars 2006

	2006 \$	2005 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	674 703	5 070 474
Charges payées d'avance	1 021 028	646 476
Montant à recevoir de la province d'Ontario (note 3)	15 543 000	6 743 000
	17 238 731	12 459 950
Immobilisations (note 4)	14 428 939	17 582 802
	31 667 670	30 042 752
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs	4 706 707	2 217 761
Charges à payer		
Frais de fonctionnement	9 018 686	7 433 221
Dépenses en immobilisations	3 165 044	2 803 947
Montant à payer à la province d'Ontario	5 021	—
	16 895 458	12 454 929
Apports de capital reportés (note 5)	14 428 939	17 582 802
	31 324 397	30 037 731
Solde du fonds	343 273	5 021
	31 667 670	30 042 752

Approuvé par le Conseil,



administrateur



administrateur

État des résultats et du solde du fonds

Exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 \$	2005 \$
Produits		
Fonds reçus du gouvernement (note 3)	102 626 313	78 104 325
Amortissement des apports de capital reportés (note 5)	12 022 529	11 840 747
	<u>114 648 842</u>	<u>89 945 072</u>
Charges		
Activités liées aux technologies de l'information		
Production	60 032 385	42 741 566
Développement	23 178 583	16 130 010
Soutien à la clientèle	4 594 530	6 251 405
	<u>87 805 498</u>	<u>65 122 981</u>
Protection de la vie privée, sécurité et normes	6 292 010	5 965 700
Frais généraux et frais d'administration	8 190 553	7 437 744
	<u>102 288 061</u>	<u>78 526 425</u>
Total des frais de fonctionnement	102 288 061	78 526 425
Amortissement	12 022 529	11 840 747
	<u>114 310 590</u>	<u>90 367 172</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>338 252</u>	<u>(422 100)</u>
Solde du fonds au début de l'exercice	<u>5 021</u>	<u>427 121</u>
Solde du fonds à la fin de l'exercice	<u>343 273</u>	<u>5 021</u>

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2006

	2006 \$	2005 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	338 252	(422 100)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports de capital reportés	(12 022 529)	(11 840 747)
Amortissement des immobilisations	12 022 529	11 840 747
	<u>338 252</u>	<u>(422 100)</u>
 Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Montant à recevoir de la province d'Ontario	(8 800 000)	1 959 688
Charges payées d'avance	(374 552)	(275 919)
Comptes créditeurs	2 488 946	(8 791 481)
Charges à payer, fonctionnement	1 585 465	4 549 729
Montant à payer à la province d'Ontario	5 021	—
	<u>(5 095 120)</u>	<u>(2 557 983)</u>
	(4 756 868)	(2 980 083)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	<u>(8 507 569)</u>	<u>(6 147 573)</u>
Activités de financement		
Apports de capital reportés reçus	<u>8 868 666</u>	<u>7 993 054</u>
 Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	(4 395 771)	(1 134 602)
Trésorerie au début de l'exercice	<u>5 070 474</u>	<u>6 205 076</u>
Trésorerie à la fin de l'exercice	<u>674 703</u>	<u>5 070 474</u>

Notes afférentes aux états financiers

1. Nature des activités

L'Agence des systèmes intelligents pour la santé (l'« ASIS » ou l'« Agence ») est une personne morale sans capital actions établie le 11 février 2002 en vertu du Règlement de l'Ontario 43/02 pris en application de l'article 5 de la *Loi sur les sociétés de développement*. L'ASIS est un organisme de services opérationnels, tel qu'il est défini dans les directives du Conseil de gestion du gouvernement. Aux termes du paragraphe 2(3) du Règlement de l'Ontario 43/02, l'ASIS est, à toutes ses fins, un mandataire de Sa Majesté au sens de la *Loi sur les organismes de la Couronne* et elle exerce ses pouvoirs uniquement en cette qualité. Le paragraphe 6(1) du Règlement de l'Ontario 43/02 prévoit par ailleurs que le conseil d'administration de l'Agence est composé de membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Enfin, selon le paragraphe 7(1) du Règlement de l'Ontario 43/02, et sous réserve de toute directive donnée par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée (le « ministère ») en vertu de l'article 8, le conseil d'administration de l'Agence en assure la gestion et la direction. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer jusqu'à quinze personnes au conseil d'administration de l'ASIS.

Le conseil d'administration de l'Agence a adopté son premier règlement administratif le 16 janvier 2003. Conformément à ce règlement, l'ASIS a cessé de fonctionner comme partie intégrante du ministère et a commencé à fonctionner comme organisme sans lien de dépendance avec le ministère le 17 janvier 2003.

Le gouvernement de l'Ontario assume la totalité du financement de l'ASIS par l'intermédiaire du ministère. En tant qu'organisme de ce ministère, l'ASIS est exemptée de l'impôt sur le revenu.

L'ASIS fournit, à l'échelle de l'Ontario, l'infrastructure sécuritaire et intégrée nécessaire à la communication électronique entre les fournisseurs de soins de santé de la province, appuyant ainsi les initiatives de cybersanté du gouvernement provincial. L'ASIS attache la plus haute importance à la protection des

renseignements personnels sur la santé des Ontariennes et des Ontariens. Les services de protection de la vie privée et autres services de sécurité fournis par l'ASIS renforcent les services d'infrastructure de réseau prévus pour préserver la confidentialité des renseignements personnels dont elle est dépositaire. Enfin, l'ASIS s'efforce de forger un consensus au sein du milieu ontarien des soins de santé quant aux normes applicables en matière de technologie et de gestion des données.

2. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les présents états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les paragraphes ci-après résument les conventions comptables considérées d'une importance particulière.

Constatation des produits

Les fonds reçus du gouvernement sont constatés dans les produits soit au moment où ils sont reçus, soit au moment où ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si son recouvrement peut être raisonnablement assuré.

L'ASIS applique la méthode du report des apports. Autrement dit, les apports réservés à l'achat d'immobilisations sont reportés, puis constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel l'amortissement est pris en compte. Les paiements de transfert du gouvernement de l'Ontario qui sont affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés à l'exercice où ils sont reçus et constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel l'amortissement de l'immobilisation en cause est pris en compte.

Constatation des charges

Les charges sont constatées au moment où elles sont engagées, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

Catégories de charges

Les charges liées à la technologie de l'information se rapportent aux activités suivantes :

- › la production, qui inclut principalement des activités liées au réseau, au centre de données, au centre d'information et au bureau du directeur des technologies;
- › le développement, qui inclut surtout l'information et les technologies de l'information pour la santé publique et le portail destiné aux médecins ePhysician, le système de gestion des inscriptions ainsi que les travaux de création de dossiers médicaux électroniques facultatifs;
- › le soutien à la clientèle, qui inclut les services à la clientèle, le bureau de la direction de projet, ainsi que la planification de projets et la gestion de produits.

Les charges liées à la protection de la vie privée, à la sécurité et aux normes comprennent des coûts liés à la mise en place et au maintien d'un niveau élevé de sécurité de l'information et de protection de la vie privée, de même qu'à l'établissement d'un consensus au sein de la communauté ontarienne des soins de santé sur les normes en matière de techniques de gestion des données.

Les frais généraux et les frais d'administration comprennent les frais liés au conseil d'administration, au bureau du directeur général, aux services généraux, aux ressources humaines et aux ressources ministérielles, exception faite des frais juridiques, des frais de location, des frais de recrutement et des frais liés aux technologies de l'information internes, qui ont été affectés à d'autres catégories de charges en fonction de la superficie occupée ou des services utilisés.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, la moitié seulement de sa valeur étant constatée dans l'exercice au cours duquel un bien a été acheté, sur la durée utile d'utilisation estimative du bien en question, à savoir :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Licences	1 an
Améliorations locatives	sur la durée respective des baux

Dépréciation d'actifs à long terme

L'Agence soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation de l'actif est inférieur à sa valeur comptable. La perte de valeur au titre des actifs à long terme est calculée d'après la juste valeur de l'actif.

Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et élabore des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les montants présentés à l'égard des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

3. Fonds reçus du gouvernement

Conformément aux exigences énoncées dans la directive applicable du Conseil de gestion du gouvernement, l'Agence et le ministère ont signé un protocole d'entente. Ce protocole décrit les relations opérationnelles, administratives, financières et autres entre le ministère et l'Agence. L'exercice de l'Agence coïncide avec celui du gouvernement de l'Ontario.

En 2006, le ministère s'est engagé à fournir un financement de 111 500 000 \$ à l'Agence (86 524 500 \$ en 2005). De ce montant, 15 543 000 \$ ont été recouverts après la fin de l'exercice (6 743 000 \$ en 2005). Ce financement est constaté selon les conventions comptables suivies par l'Agence comme suit :

	2006 \$	2005 \$
Financement promis	111 500 000	86 524 500
Disposition de récupération du financement promis de l'exercice précédent (i)	(5 021)	(427 121)
Montants reçus et désignés comme apports de capital reportés (note 5)	(8 868 666)	(7 993 054)
Financement constaté dans l'état des résultats	102 626 313	78 104 325

i) Au cours de l'exercice, le ministère a exigé le remboursement de l'excédent cumulé de l'exercice précédent. Ce montant a été constaté en diminution du financement inscrit dans l'état des résultats.

4. Immobilisations

	2006		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	29 484 282	20 740 074	8 744 208
Logiciels	12 242 623	8 313 451	3 929 172
Licences	1 819 308	1 819 308	—
Mobilier et matériel de bureau	1 836 772	873 918	962 854
Améliorations locatives	1 368 098	575 393	792 705
	46 751 083	32 322 144	14 428 939

	2005		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Montant net \$
Matériel informatique	24 848 419	12 751 411	12 097 008
Logiciels	8 920 502	5 659 409	3 261 093
Licences	1 819 308	1,295 227	524 081
Mobilier et matériel de bureau	1 651 172	528 556	1 122 616
Améliorations locatives	769 511	191 507	578 004
	38 008 912	20 426 110	17 582 802

Certains actifs qui sont inclus dans les immobilisations ne sont pas actuellement utilisés et, par conséquent, ils n'ont pas été amortis pour l'exercice. La valeur comptable de ces actifs s'établit comme suit :

	\$
Matériel informatique	1 600 464
Logiciels	3 042 948

Au cours de l'exercice, du matériel informatique, qui n'était plus utilisé et dont le coût d'origine s'établissait à 126 494 \$ (245 978 \$ en 2005) et la valeur comptable nette, à 17 167 \$ (109 412 \$ en 2005), a été radié et passé en charges.

5. Apports de capital reportés

	2006 \$	2005 \$
Solde au début de l'exercice	17 582 802	21 430 495
Apports reçus	8 868 666	7 993 054
Amortissement	<u>(12 022 529)</u>	<u>(11 840 747)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>14 428 939</u>	<u>17 582 802</u>

L'amortissement des apports de capital reportés comprend les éléments suivants :

	2006 \$	2005 \$
Amortissement des immobilisations	12 005 362	11 731 335
Immobilisations radiées (note 4)	<u>17 167</u>	<u>109 412</u>
	<u>12 022 529</u>	<u>11 840 747</u>

6. Engagements contractuels

L'ASIS a des engagements contractuels jusqu'en 2010 visant la mise sur pied et le déploiement de services d'infrastructure à l'appui de la vision et de la stratégie du gouvernement de l'Ontario concernant ses initiatives de cybersanté. Ces engagements portent sur la mise en œuvre de centres de données protégées pour l'hébergement d'applications clients, de même que la création et la gestion des principales infrastructures publiques. Les paiements requis aux termes de ces engagements sont les suivants :

	\$
2008	7 681 367
2009	5 031 254
2010	692 559

7. Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

La Société immobilière de l'Ontario détient à l'heure actuelle cinq baux sur les bureaux qu'occupe l'ASIS. L'ASIS est entièrement responsable des paiements en vertu de ces contrats de location-exploitation. Les paiements requis jusqu'à la date d'expiration des baux sont les suivants :

	\$
2007	1 440 030
2008	1 519 703
2009	1 519 703
2010	1 538 208
2011	1 340 708
Par la suite	88 487

8. Avantages sociaux

Au cours de l'exercice 2005, l'Agence a constitué un régime à cotisations déterminées destiné à ses salariés. Les cotisations au régime pour l'exercice se sont élevées à 1 148 091 \$ (616 934 \$ en 2005).

Agence des systèmes intelligents pour la santé

C. P. 148
777, rue Bay, bureau 701
Toronto (Ontario)
M5G 2C8

Téléphone : 416 586-6500
Télécopieur : 416 586-4363
Sans frais : 1 888 411-7742

www.ssha.on.ca



Ontario

Agence des systèmes
intelligents pour la santé